

## MENTION D'INFORMATION DONNEES PERSONNELLES

### LES POTENTIELLES

Nous vous informons que des données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement sous la responsabilité du pôle Politiques Recrutement, Diversités & Inclusion de la Direction des Ressources Humaines groupe de la SNCF :

- Données personnelles obligatoires
  - Adresse électronique
  - Numéro de téléphone
  - Nom/ Prénom

L'absence de réponse est susceptible de compromettre votre inscription.

Elles sont issues du formulaire d'inscription et traitées en vue de la gestion globale des actions du programme « Les Potentielles » (organisation visioconférence, intervention en classe, visite établissement SNCF).

La base légale de ce traitement est le consentement.

Vous avez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment, étant précisé que le retrait du consentement n'a pas d'effet rétroactif sur le traitement déjà effectué.

Les données sont conservées pendant 12 mois à partir de votre date d'inscription et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants :

- Les agents SNCF volontaires du programme « Les Potentielles »
- La DRH groupe SNCF
- Les correspondants et correspondantes mixité RH SNCF

SNCF a désigné un délégué à la protection des données ([dpo-sncf@sncf.fr](mailto:dpo-sncf@sncf.fr)).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez, dans les conditions et limites prévues, du droit de demander au responsable du traitement l'accès à vos données personnelles, la rectification ou l'effacement de celles-ci, la limitation du traitement vous concernant, ainsi que du droit de vous opposer au traitement de vos données, du droit de définir des directives sur le sort de vos données après la mort et du droit à la portabilité.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à [diversitesncf@sncf.fr](mailto:diversitesncf@sncf.fr)

Par ailleurs, si vous considérez que le traitement vous concernant constitue une violation de la réglementation, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité de contrôle équivalente compétente.